

Presse Nationale

> Politique



Sécurisation des élections : Coulibaly-Kuibiart annonce 35 000 agents de sécurité

Le président de la Commission électorale indépendante (CEI), Coulibaly-Kuibiart, était hier mercredi à l'Assemblée nationale pour présenter le mode opératoire du scrutin du 31 octobre 2020 aux députés. A cette occasion, le président de la CEI a appelé les parties prenantes à faire confiance à l'institution qu'il dirige. Il a indiqué que l'ordre d'opération pour la sécurisation du scrutin du 31 octobre engagera près de 35 000 agents des forces de sécurité, à travers un maillage de 18 postes de commandements répartis également sur le territoire ivoirien. « Toutes les conditions sont réunies pour des élections transparentes et crédibles », a dit Coulibaly-Kuibiart.



Présidentielle 2020 : l'ambassadeur des Etats-Unis au Conseil constitutionnel, hier

Une délégation de l'Election Institute for Sustainable democracy in Africa (EIDA) et du Carter center, organismes internationaux d'appui aux processus électoraux, a rencontré le mercredi 30 septembre 2020, les experts du Conseil constitutionnel. Selon l'ambassadeur des Etats-Unis en Côte d'Ivoire, Richard Bell, qui a conduit la délégation, cette séance de travail s'inscrit dans le cadre d'une mission d'appui qu'effectuent ces organismes indépendants en Côte d'Ivoire, en prélude au scrutin du 31 octobre 2020 prochain. Selon lui, cette mission devrait surtout permettre d'améliorer la transparence et la compréhension du scrutin par chacune des parties prenantes. L'objectif étant de parvenir à une élection apaisée et transparente.

> Economie



Conseil des ministres à Yamoussoukro : le budget 2021 fixé à 8 621,1 milliards de FCFA

A l'occasion du 23e rendez-vous hebdomadaire du gouvernement pour l'année 2020, il a été adopté un projet de loi de finance relative au budget de l'Etat au titre de l'année 2020-2021. « Le budget s'équilibre en ressources et en charges à 8 621,1 milliards de FCFA et enregistre une progression de 6,9% par rapport au budget initial 2020 », a annoncé le porte-parole du gouvernement, Sidi Tiémoko Touré. Non sans ajouter que cet équilibre devrait évoluer pour atteindre 9 129,8 milliards de FCFA en 2022 et 9 916,3 milliards de FCFA en 2020. C'était hier 30 septembre 2020 à Yamoussoukro.



Hamed Bakayoko ouvre l'école de l'énergie et du pétrole

En marge du Conseil des ministres tenu ce 30 septembre 2020 à Yamoussoukro, le Premier Ministre Hamed Bakayoko a inauguré l'école de l'énergie et du pétrole sise à l'Institut national Polytechnique Houphouët-Boigny (INPHB). Le directeur général de l'institut a relevé que le ministre du Pétrole, de l'Energie et des Energies renouvelables, Abdourahmane Cissé, s'est fortement impliqué dans la création de cette école. Ajoutant que la vision de son équipe est de faire de cet institut un creuset scientifique majeur pour soutenir le développement technologique de la Côte d'Ivoire et de la région africaine.

> Société



Yamoussoukro/ Insertion socio-économique : plus de 450 millions de FCFA mobilisés pour les jeunes

Les jeunes du district des Lacs ont échangé, le mardi 29 septembre à Yamoussoukro, avec le ministre de la Promotion de la jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, Mamadou Touré, accompagné de ses collègues, Souleymane Diarrassouba, Félix Anoblé, Myss Belmonde Dogo et du gouverneur de Yamoussoukro, Augustin Thiam. Ce, dans le cadre de « Les rendez-vous avec les jeunes », une plateforme d'échange entre les membres du gouvernement et les jeunes de Côte d'Ivoire. A cette rencontre le ministre Mamadou Touré

a informé que lors de la seconde édition de l'opération « Agir pour les jeunes », ce sont 189 millions de FCFA qui ont été mobilisés pour permettre aux jeunes de cette région de bénéficier de financement pour réaliser leurs projets. Selon lui, pour la troisième édition de l'opération « Agir pour les jeunes », il est prévu une enveloppe de plus de 164 millions de FCFA pour les jeunes de Yamoussoukro. A cette somme, a-t-il précisé, un fonds de 100 milliards de FCFA sera disponible dans les jours à venir au niveau du Conseil régional pour aider et accompagner tous jeunes porteurs de projets.

A l'International

> Politique



Jean-Christophe Belliard nommé ambassadeur de France en Côte d'Ivoire

Son prédécesseur Gilles Huberson a été rappelé en septembre pour enquête administrative suite à des accusations de harcèlement. La nomination de Jean-Christophe Belliard a été entérinée en Conseil des ministres à Yamoussoukro, le mercredi 30 septembre. Jean-Christophe Belliard, 61 ans, occupait jusque cet été les fonctions de secrétaire général adjoint du Service européen d'action extérieure, en charge des affaires politiques. En clair, numéro deux de la diplomatie de l'Union européenne. Auparavant, il a occupé de 2012 à 2016 le poste de directeur Afrique du Quai d'Orsay après avoir été quelques mois ambassadeur à Madagascar et en Éthiopie pendant trois ans.

Vu sur le Net

> Politique



Présidentielle de 2020: Coulibaly Kuibiart aux députés : « Les conditions sont réunies pour des élections crédibles et transparentes »

Le président de la Commission électorale indépendante (CEI) Ibrahime Coulibaly-Kuibiart, au cours d'une séance d'information parlementaire le mercredi 30 septembre 2020, à l'Assemblée nationale, a assuré les députés, avec à leur tête Amadou Soumahoro, président de cette institution, que toutes les conditions pour la tenue de la présidentielle du 31 octobre sont réunies. Selon le magistrat, la commission s'est constamment inscrite dans la concertation avec les parties prenantes au processus, notamment les partis politiques. Ce, dans un souci de mettre en pratique les règles régissant le processus électoral et de permettre l'appropriation de ses différents modes opératoires par les parties prenantes.



Bonon et Gohitafla, érigés en départements dans la région de la Marahoué

Deux nouvelles circonscriptions administratives ont été créées, ce mercredi 30 septembre, par décret. Il s'agit des départements de Bonon et Gohitafla respectivement par réorganisation des départements de Bouaflé et de Zuenoula dans la région de la Marahoué. Le ressort territorial du département de Bonon comprend les sous-préfectures de Bonon, de Zadiékra, les sous-préfectures de Gueguessou, de N'Doucikankro, de Kpakuebo et de Tibiété. Le ressort territorial du département de Gohitafla comprend les sous-préfectures de Gohitafla, de Iriéfla, et Maminidi. Le département de Zuenoula comprend les sous-préfectures de Zuenoula, de Kanzra, de Buebouzra, et de Zanzra. La création de ces nouvelles circonscriptions administratives répond au vœu ardent exprimé par les populations et fait suite à la promesse du Président de la République d'élever les niveaux de représentation de l'État à l'échelon.

> Société



La SOTRA à Bouaké : un important pas franchi hier en Conseil des Ministres

Vœu longtemps caressé par les populations de la capitale du Gbêkê, le projet d'installation de la Société de Transport Abidjanaise (SOTRA) à Bouaké devient une réalité. Le Conseil des ministres de ce mercredi 30 septembre 2020 a mis à la disposition du ministère des Transports 03 hectares au quartier Commerce destinés à la construction de la nouvelle gare centrale SOTRA de Bouaké. Par cet acte, le Président de la République, Son Excellence Alassane Ouattara et le gouvernement ouvrent ainsi la voie au développement du transport urbain dans la deuxième plus grande ville du pays qui compte environ 1 000 000 d'habitants, selon les autorités locales. (Source : Ministère)



Lutte contre le réchauffement climatique : Bakayoko-Ly Ramata plaide pour l'intégration des femmes dans la recherche de solutions

La ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, Bakayoko-Ly Ramata, a ouvert le séminaire de formation du Programme ouest africain de leadership climatique pour les femmes (WAFRICLP), le 28 septembre 2020, au Pôle scientifique de l'Université Félix Houphouët-Boigny à Bingerville. Le programme,

conçu pour répondre à la nécessité de renforcer les capacités des femmes en matière de recherche, d'innovation, et de politique sur le changement climatique en Afrique de l'Ouest francophone, a été l'occasion pour la ministre, marraine de la cérémonie, de demander l'implication des femmes dans les programmes de lutte contre le réchauffement climatique.



Accès à l'information : le gouvernement est offensif et efficace dans l'information du public sur le coronavirus, selon Bakary Sanogo, Directeur du CIGC

Le gouvernement ivoirien a été et demeure proactif et efficace dans la mise à disposition de l'information au public sur la pandémie du Coronavirus, a indiqué le 28 septembre 2020 à Abidjan, Bakary Sanogo, Directeur Général du Centre d'Information et de Communication Gouvernementale (CIGC). C'était au cours d'un panel organisé à l'occasion de la 5ème Journée Internationale de l'Accès Universel à l'Information, par la Commission d'Accès à l'Information d'Intérêt Public et aux Documents Publics (CAIDP). Dans sa communication sur "L'accès du public à l'information en période de crise sanitaire : cas de la Covid-19", Bakary Sanogo a expliqué que dès la survenue de la Covid-19 en décembre 2019, le gouvernement a développé des outils et des produits de communication pour une meilleure gestion de la crise.



Journée internationale des personnes âgées : la lutte contre la Covid-19 au cœur de l'édition 2020

La Côte d'Ivoire, à l'instar des nations du monde, célèbre, ce jeudi 1er octobre, la 30e Journée internationale des personnes âgées (Jipa). L'événement a pour thème national : « Protégeons les personnes âgées contre la pandémie de la Covid-19 ». Dans une déclaration produite à cet effet, le ministre de l'Emploi et de la Protection sociale, Pascal Kouakou Abinan, a noté que l'édition 2020 de la Jipa a lieu dans un contexte marqué par la maladie à coronavirus. La pandémie du Covid-19, souligne-t-il, est facteur de peur et de souffrance pour les personnes âgées. Cette Journée, fait-il savoir, « est une occasion pour témoigner la reconnaissance de l'Etat aux séniors. Elle nous sert également de cadre pour saluer l'engagement et la détermination du Président Alassane Ouattara à protéger et à promouvoir les droits des personnes âgées en cette période de Covid-19 ».



Coronavirus : 55 nouveaux cas enregistrés et 50 nouveaux guéris ce mercredi

Le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique a enregistré ce jour mercredi 30 septembre 2020, 55 nouveaux cas de Covid-19 sur 1 660 échantillons prélevés soit 3,3% de cas positifs, 50 guéris et 0 décès. A la date du 30 septembre, la Côte d'Ivoire compte donc 19 724 cas confirmés dont 19 291 personnes guéries, 120 décès et 313 cas actifs. Le nombre total d'échantillons est de 162 781.



Lutte contre la mortalité maternelle et infantile : Aka Aouélé invite les femmes à fréquenter les centres de santé et à utiliser les méthodes contraceptives

Célébrée le 26 septembre de chaque année, la Journée mondiale de la contraception a été célébrée en Côte d'Ivoire ce mercredi 30 septembre 2020 à l'Hôpital général de Port-Bouët, en présence de Dr Anoa Jean, directeur général adjoint de la santé, représentant le ministre Aka Aouélé, du directeur coordonnateur du programme national de la Santé mère et de l'enfant et des partenaires dans la lutte contre la mortalité maternelle et infantile, tels que EngenderHealth. Placée sous le thème : « Ma contraception en période de Covid-19, j'y accède en toute sécurité. », cette journée, a été l'occasion pour le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique, d'appeler les populations, particulièrement les femmes à fréquenter les centres de santé. Le ministère de la Santé demeure en effet, persuadé que, c'est à ce prix que, le pays parviendra à réduire le nombre de décès maternel, estimé à 600 pour environ 100 000 femmes.

> Sport



Sport : inauguration du stade olympique d'Ebimpé le 03 octobre « l'entrée du stade est totalement gratuite pour le public » ministre des Sports

« L'entrée du stade est totalement gratuite pour le public », a indiqué le ministre des Sports, Danho Paulin Claude, à la piscine d'État de Treichville lors d'une conférence de presse le mardi 29 septembre 2020. Le ministre a souligné que l'inauguration du stade Olympique d'Ebimpé se déroulera ce samedi 03 octobre, avec la participation de 50 000 spectateurs sur 60 000 places que compte ce stade, en présence du Chef de l'Etat ivoirien et de l'Ambassadeur de Chine en Côte d'Ivoire. L'inauguration de ce joyau architectural, fruit de la coopération Ivoirino-chinoise sera également précédée d'un match de gala entre les clubs de l'Asec Mimosas et de l'Africa Sports. Pour l'occasion, le patron des sports en Côte d'Ivoire a invité les Ivoiriens à se déplacer massivement pour donner un cachet spécial à la cérémonie, mais aussi pour une communion totale des fils et filles du pays.

> Politique



Election présidentielle : le gouvernement décidé à respecter la date constitutionnelle du 31 octobre (porte-parole)

Le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement ivoirien, Touré Sidi Tiémoko, a affirmé le mercredi 30 septembre 2020 à Yamoussoukro, que le report du scrutin présidentiel du 31 octobre prochain n'a aucune base constitutionnelle. « Nous sommes très sensibles aux sollicitations et sollicitudes des institutions internationales, de nos différents amis, mais fondamentalement le report de ce scrutin n'a aucune base constitutionnelle », a affirmé le ministre lors de la traditionnelle conférence de presse sanctionnant le Conseil des ministres.



Présidentielle ivoirienne : l'AFD et LMP, deux plateformes de l'opposition, suspendent la participation de leurs représentants à la CEI

L'Alliance des forces démocratiques (AFD) et la Ligue des mouvements pour le progrès (LMP), deux plateformes de l'opposition ivoirienne, ont annoncé mardi dans une déclaration conjointe la suspension de leurs représentants à la Commission électorale indépendante (CEI), institution chargée d'organiser l'élection présidentielle du 31 octobre 2020. Les plateformes de l'AFD et de la LMP "demandent à leurs représentants de ne plus participer aux réunions convoquées par les nouveaux bureaux locaux" de la CEI. Cette décision, pour ces plateformes, vise à "ne point se faire complice du hold up électoral mis en place par le gouvernement, le Conseil constitutionnel et la Commission Electorale Indépendante", précise la déclaration.

> Economie



Le gouvernement entérine la création d'une centrale à biomasse

Le gouvernement a entériné, mercredi 30 septembre 2020, en Conseil des ministres à Yamoussoukro, une déclaration d'utilité publique affecté à la réalisation d'une centrale à Biomasse d'une capacité de 46 mégawatts et d'un poste de transformation électrique de 9033 kilovolts à Ayébou. Son porte-parole, Sidi Tiémoko Touré, a expliqué que la convention de concession pour la réalisation de cette centrale a été signée en 2019 entre l'Etat de Côte d'Ivoire et la société Biovéa.

> Société



Côte d'Ivoire: l'Etat "finance" un deuxième institut de cardiologie à Bouaké, dans le centre du pays (officiel)

L'Etat de Côte d'Ivoire "finance" un deuxième institut de cardiologie à Bouaké, la métropole du centre ivoirien, a annoncé mardi l'inspecteur général de la Santé, Ekissi Ablé, lors de la célébration de la 12e journée mondiale du coeur, à l'espace Inch'Allah à Koumassi, une commune dans le Sud d'Abidjan. Selon l'inspecteur général de la santé, Ekissi Ablé, représentant le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, une projection de 23 millions de nouveaux cas de maladies cardio-vasculaires est estimée pour 2030 dans le monde. Ce deuxième institut de cardiologie, outre celui d'Abidjan devrait permettre de prévenir les maladies cardio-vasculaires.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

**DÉCLARATION DE DÉPLACEMENT
PAR VOIE AÉRIENNE (DDVA) COVID-19**



Accédez au formulaire sur

www.deplacement-aerien.gouv.ci



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CIGG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cigg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CIGG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.